

SESSION D'INFORMATION

Examen de promotion

INP → INPP

SESSION 2026 – 2027



PRÉSENTATION

Police Fédérale

Direction Générale des Ressources et de l'Information

Direction du Personnel

Département Recrutement et Sélection

Modalités pratiques

- Pendant la présentation :



- Questions ? -> Via le chat



- Pas d'enregistrement



PROGRAMME

1. Informations générales
2. Procédure de sélection
3. Epreuves de sélection
 - Epreuve professionnelle
 - Epreuve de personnalité (session d'information prévue pour les candidats qui réussissent l'épreuve professionnelle)

1. INFORMATIONS GENERALES

Places vacantes :

N : ? F : ? G : ?

Conditions de participation

- ***NEW ! Minimum 3 années d'ancienneté*** dans le cadre de base à la date ultime d'inscription (19/12/2025) → formation de base non comprise (Art. II.I.2 al. 2 PJPOL);
- Pas de mention « insuffisant » (finale) à la dernière évaluation;
- Absence d'une sanction disciplinaire lourde non effacée;
- Si échec définitif en formation AINPP (6 années d'ancienneté après échec) ou si réaffectation pour cause d'inaptitude professionnelle (6 années d'ancienneté après réaffectation).

Remarque :

- Les candidats qui n'ont pas réussi une sélection précédente peuvent déposer à nouveau leur candidature.
- 3 échecs maximum (à partir du concours 2015-2016) → Art. 39.6 Loi Exodus.
- Remise à 0 de tous les compteurs pour tous les concours à partir du 14/09/2021 : nouvelles procédures de sélection.
- Les candidats déclarés aptes ou très aptes non classés en ordre utile ne perdent pas de chance.

2. PROCEDURE DE SELECTION

- Séances d'info via Teams : 28/11/25
- Un appel (voir jobpol) : inscription jusqu'au 19/12/25
- Début des épreuves : janvier 2026
- Fin des épreuves : juillet 2026
- Début de la formation : octobre 2026 (en principe)

3. EPREUVES DE SELECTION

La procédure comporte 2 épreuves :

- l'épreuve professionnelle;
- l'épreuve de personnalité.

Epreuve professionnelle

- Date : fin janvier 2025;
- Une demi-journée;
- Lieu : ????????
- Classement en fonction des résultats.

Contenu

- 2 Sous-épreuves :
 - connaissance de la langue ();
 - connaissances professionnelles (fin janvier 2026);
- Questions fermées, semi-ouvertes, QCM et casus;
- Toutes les facettes inhérentes à la fonction et au statut de l'**Inspecteur** de police.

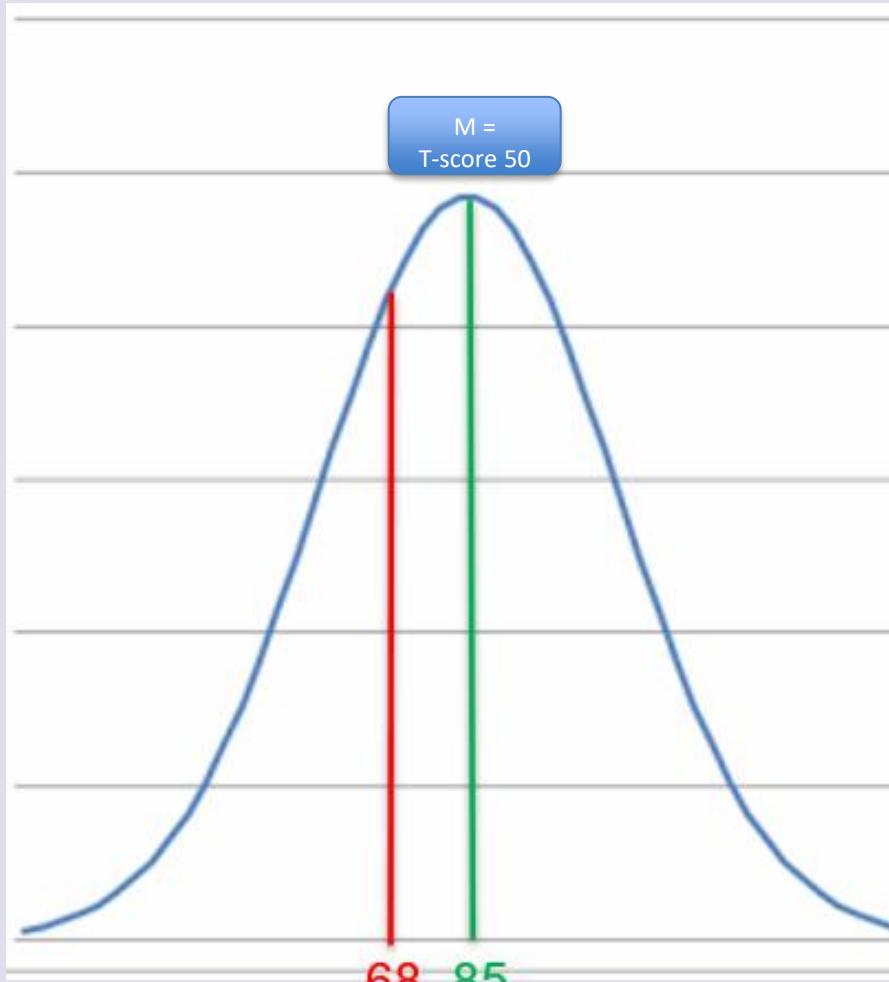


Liste des matières à connaître : voir annexe à l'appel à candidatures (www.jobpol.be)

Seuils de réussite

1. Connaissance de la langue (CL): T-score 40
2. Connaissances professionnelles (CP) : T-score 40

T-Score



T-score 40
(Seuil de réussite)

T-SCORE GLOBAL :

**T-score sous-épreuve connaissances professionnelles
multiplié par 3**

+

T-score sous-épreuve de la connaissance de la langue

En résumé : $\frac{3}{4} + \frac{1}{4}$

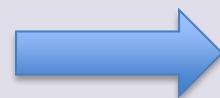
« BONUS »

(à partir de la session 2016-2017)

Le t-score 40 n'est pas atteint en CL **et/ou** en CP

MAIS

Un score brut de min 50% est obtenu



PAS DE TENTATIVE PERDUE

EXEMPLES CONCRETS

	LANGUE	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES	RÉSULTAT	
	T-score	Score brut	T-Score	
Candidat 1	35	120/200	48	ECHEC “BONUS”
Candidat 2	40	101/200	38	ECHEC “BONUS”
Candidat 3	39	101/200	38	ECHEC “BONUS”
Candidat 4	48	136/200	57	RÉUSSI
Candidat 5	42	95/200	41	RÉUSSI
Candidat 6	38	87/200	36	ECHEC “PAS DE BONUS”

Connaissance de la langue

- À DPRS -> Jour différent de l'épreuve professionnelle
- Evaluation de la connaissance de :
 - ✓ Grammaire
 - ✓ Relations entre les mots
 - ✓ Orthographe
 - ✓ Compréhension de contexte
 - ✓ Vocabulaire



Démo langue sur Jobpol

<https://www.jobpol.be/fr/je-travaille-deja-a-la-police/je-suis-deja-inspecteur-de-police#examens-de-promotion>

Connaissances professionnelles

3 domaines :

- Police administrative
- Police judiciaire
- Gestion et développement

Domaine 1: Police administrative

- Petit casus
- Questions semi-ouvertes et fermées.

Domaine 1: Police administrative

➤ Exemple :

- Combien de temps une personne faisant l'objet d'une fouille de sécurité peut-elle être retenue ? (/2)

→ Réponse :

Pas plus que le temps nécessaire à la fouille (/1), avec un maximum de 1 heure (/1)

Domaine 2 : Police judiciaire

- Questions fermées et semi-ouvertes

Domaine 2 : Police judiciaire

- Exemple de Question fermée :
 - À partir de la signification du mandat d'arrêt, quel est le délai maximum pour la comparution d'un inculpé devant la chambre du conseil ?
- Réponse : 5 jours (*calendrier*). ~~Ouvrables~~.

Domaine 3 : Développement et gestion

- Casus/questions en relation avec la FPOC et la déontologie
 - Questions sur l'organisation policière et les statuts
 - Actualité
- But : vérifier si ces matières sont bien comprises.

Résultats et feedback de l'EP

- Les résultats sont communiqués par mail (et ensuite par courrier) aux candidats et aux CZ/DIR
- En cas d'échec, le feedback aura lieu après la communication des résultats

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Renseignements pratiques relatifs à votre candidature

→ selection@police.belgium.eu

- Questions relatives à l'EP et liste des matières à connaître

→ drp.recsel@police.belgium.eu

Merci pour votre attention !

Questions ?

